

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

dossier n° DP 021 210 18 B0009date de dépôt : **03 mai 2018**demandeur : **Monsieur Philippe CUSSOT**pour : **la reconstruction d'un abri de jardin**adresse terrain : **4 rue Sainte Baviile lieu-dit La Lochère, à Créancecy (21 320)****ARRÊTÉ**

A2018-31

**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la déclaration préalable présentée le 03 mai 2018 par Monsieur Philippe CUSSOT demeurant 4 rue Sainte Baviile lieu-dit La Lochère, Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la reconstruction d'un abri de jardin ;
- sur un terrain situé 4 rue Sainte Baviile lieu-dit La Lochère, à Créancecy (21 320) ;
- pour une surface de plancher créée de 17 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 3 mai 2018.

ARRÊTE**Article unique**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 04 juin 2018

Le maire,
Jocelyn CHAPOTOT

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.